

Communiqué de presse de la Commission sur l'introduction de l'euro à Chypre et à Malte (Bruxelles, 7 janvier 2008)

Légende: Dans ce communiqué de presse du 7 janvier 2008, la Commission européenne se félicite du succès du passage à l'euro opéré par Chypre et Malte le 1er janvier.

Source: RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [11.01.2008]. IP/08/18. Disponible sur <http://europa.eu/rapid/searchAction.do>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_de_la_commission_sur_l_introduction_de_l_euro_a_chypre_et_a_malte_bruelles_7_janvier_2008-fr-1adf3310-b2af-4e84-88e4-59eb599968dd.html

Date de dernière mise à jour: 01/10/2012

Chypriotes et Maltais effectuent désormais près des 3/4 de leurs paiements en euros

Bruxelles, le 7 janvier 2008

La transition à l'euro a été un succès à Chypre et à Malte durant la première semaine du mois de janvier. Le passage à l'euro pour toutes les transactions, en espèces ou autres, semble se dérouler à un bon rythme et sans difficulté notable. Après quelques jours seulement, l'euro avait déjà largement remplacé la livre chypriote et la lire maltaise dans les portemonnaie et portefeuilles. Le 5 janvier, près de trois paiements en espèces sur quatre se faisaient en euros dans les commerces. Si les premiers jours de la nouvelle année ont vu se former quelques files d'attente dans les banques et les commerces, et après une première semaine chargée marquée également par le démarrage des soldes d'hiver à Malte, la situation semble revenir peu à peu à la normale.

«L'adoption de l'euro à Chypre et à Malte est très rapide. Cette réussite témoigne de l'efficacité des préparatifs pour lesquels tous les acteurs impliqués dans les deux pays, à commencer par les gouvernements, doivent être félicités. Il est fondamental que les deux pays poursuivent la mise en œuvre de politiques fiscales et budgétaires saines afin de pouvoir tirer pleinement profit de l'union économique et monétaire», a déclaré Joaquín Almunia, le membre de la Commission responsable des affaires économiques et monétaires.

Depuis le 1^{er} janvier, l'euro est la devise de Chypre et de Malte. Billets et pièces en euros circulent officiellement sur les deux îles. La part des paiements en espèces effectués en euros dans les commerces a augmenté rapidement au cours de la première semaine: d'après une enquête réalisée pour la Commission auprès de la population chypriote et maltaise¹, le 5 janvier (premier samedi de l'année), près des trois quarts (72% à Chypre et 73% à Malte) des paiements en espèces étaient déjà effectués uniquement en euros dans les commerces. Les commerçants n'ont rendu que des euros dans presque toutes les transactions en espèces exigeant de rendre la monnaie (97% à Chypre et 99% à Malte).

Le 5 janvier, au moins trois personnes sur quatre dans les deux pays détenaient uniquement ou principalement des euros dans leur portefeuille (pour les billets: 74% à Chypre, 76% à Malte; pour les pièces: 81% à Chypre, 84% à Malte). À Malte, une majorité de personnes disposaient uniquement de billets en euros (58%) et de pièces en euros (62%) dans leur portefeuille alors que, pour Chypre, les chiffres étaient légèrement en deçà (32% et 40% respectivement).

Les particuliers ayant apparemment hâte d'échanger leurs espèces en monnaie nationale contre des euros et de retirer des espèces dans la nouvelle monnaie, des files d'attente étaient toujours visibles samedi dans les banques, notamment à Malte où ont déjà démarré les soldes d'hiver. Cependant, la situation semble désormais revenir à la normale. À Chypre, quelque 179 000 échanges et retraits aux guichets ont été réalisés entre le 1^{er} et le 4 janvier, pour un total d'environ 253 millions d'euros. À Malte, ce sont quelque 132 000 retraits aux guichets qui ont eu lieu entre le 1^{er} et le 5 janvier, pour un montant avoisinant les 88 millions d'euros. Quelque 105 000 retraits aux distributeurs automatiques avaient été effectués à Chypre à la date du 4 janvier et 202 000 à Malte au 6 janvier (inclus).

Quant à la conversion des prix en euros, seuls quelques cas de hausse excessive des prix ont été signalés jusqu'à présent dans les deux pays, parmi lesquels les taxes de stationnement, les tickets de cinéma et les honoraires des médecins. Les autorités procèdent à des enquêtes sur ces cas et demandent aux responsables de rétablir les anciens prix, le cas échéant. Les consommateurs sont encouragés à rester vigilants et à faire part de tout cas de fixation abusive des prix aux autorités ou aux associations de consommateurs.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site de la DG Affaires économiques et financières:

http://ec.europa.eu/economy_finance/the_euro/index_fr.htm?cs_mid=2946

http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article10547_en.htm

http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article10547_el.htm

(en Grec)

http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article10547_mt.htm
(en Maltais)

Le gouvernement chypriote a instauré un numéro de téléphone gratuit pour toutes les questions relatives à l'euro: 8000 2008, un e-mail: info@euro.cy et un site internet:

<http://www.euro.cy>.

Le gouvernement maltais a mis en place une ligne d'assistance téléphonique concernant l'euro: Linja Ewro 154, un e-mail: euro@gov.mt et un site internet:

<http://www.euro.gov.mt/>.

¹ Des enquêtes seront menées à intervalles réguliers jusqu'à la fin de la période de double circulation (31 janvier 2008). Les résultats sont disponibles sur le site internet suivant:

http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article10547_en.htm.